

**Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
Lundi 09/09/2024 à 20h30.**

Nbr de Membres : 11

L'an deux mil vingt-quatre, le 09 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PATERNE Pierre, Maire.

Date de la convocation : 03/09/2024

Date Affichage : 03/09/2024

Présents : Mrs Paterne, Freuslon, Riac

et Mmes Bruand, Dupont, Rocheteau, Saison.

Présents : 7

Pouvoirs : Mr Furcy a donné pouvoir à Mme Dupont ; Mr Lamy a donné pouvoir à Mr Paterne, Mme Gérard a donné pouvoir à Mme Bruand, Mme Daubias a donné pouvoir à Mme Saison: 4

Votants : 11

Secrétaire de Séance : Mme Bruand.

-
- Présentation par Mr Duhamel, chargé de développement territorial de la société ENERGIE TEAM d' une étude de projet photovoltaïques;

PV SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/05/2024 : Aucune observation.

**Objet : APPROBATION DU RAPPORT 2024 DE LA COMMISSION LOCALE
D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)**

Délibération n°090924-01

Monsieur le Maire donne la parole à Mr Freuslon, premier adjoint, il rappelle au Conseil Municipal que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) est chargée de statuer annuellement sur les modifications des attributions de compensation des communes concernées.

La CLETC s'est réunie le 4 juin 2024 et a mis à jour les attributions de compensation prévisionnelles 2024. Le rapport annuel 2024 établi par la CLETC doit être présenté ensuite devant les conseils municipaux des dix-sept communes et est joint à la présente délibération.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'approuver le rapport 2024 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le rapport 2024 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

AFFAIRES DIVERSES :

- DPU : 3 dossiers présentés « ; la commune ne préempte pas.
- Exposition photo Atelier Malicot en partenariat avec le BASC : du 20/09/2024 au 17/10/2024, vernissage le 19/09 à 18h00, une invitation va être envoyée prochainement.
- Occupation de la salle communale les jeudis soir du 05/09 au 17/10/2024 par l'association « les Passantes ».
- Mr le Maire informe le conseil que les paniers de baskets ont été posés.
- Mr le Maire informe le conseil que le poste d'agent polyvalent pour entretien des locaux communaux a été pourvu à partir du 27 août dernier, un CDD a été signé jusqu'au 18/10/2024 ;
- Mr le Maire informe le conseil que la demande de subventions « amendes de police » pour le projet du plateau surélevé sera examiné par la commission permanente courant octobre ;
- Mr le Maire informe le conseil que le terrain où les peupliers ont été coupés cet été sera nettoyé fin du mois de septembre.
- Mr le Maire informe le conseil qu'un arrêté d'interdiction de laisser divaguer un chien sur la voie publique a été pris cet été ;

- **ECOLE** : Mme Bruand fait un point des effectifs de la rentrée scolaire : 56 élèves étaient présents. Elle informe le conseil qu'un devis pour une sortie classe de neige prévue en 2025 a été reçu en mairie, le dernier budget alloué en 2020 était de 170 euros/élève ; Mme Bruand propose d'attribuer une augmentation de 15%, soit 200€ par élève, le conseil est favorable, une délibération sera prise l'année prochaine sur le budget 2025 ;
- Vide grenier organisé par L'APE : Dimanche 29 septembre 2024.
- La journée avec le personnel communal initialement prévue le 31/08 dernier sera reportée au printemps prochain.

QUESTIONS :

- Mme Dupont demande si les rapports du radar pédagogique posé rue de sablé ont été reçus ; ils sont non réceptionnés à ce jour.
- Mme Bruand demande si un cadenas peut être posé dans l'oratoire ; à plusieurs reprises des containers ont été trouvés ; un cadenas sera installé.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 04/11/2024 à 20h00

Signatures :

Président de séance : Pierre PATERNE **Secrétaire de séance : Tiffany BRUAND**